FICHE DE POSTE

INFIRMIERE EN PRATIQUE AVANCEE

Structure de rattachement

Si IPA salariée :

Centre de Médecine physique et de réadaptation Bretegnier,

14 rue du Docteur GAULIER, 70400, Héricourt

Convention de mise à disposition avec la CPTS du Pays d'Héricourt

Si IPA libéral:

IPA en libéral pour les actes

Contrat de travail avec la CPTS du Pays d'Héricourt pour le temps de réunion/projets

| Conditions d'exercice | | |
|-----------------------|---|--|
| <u>Cadre</u> | LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (1) Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée | |
| Conditions d'accès | Obtention du diplôme d'état infirmier en pratique avancée mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et pathologies courantes en soins primaires délivré par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du code de l'éducation. | |

| MISSIONS DU POSTE | | |
|---------------------|--|--|
| Missions | Conformément à l'article R4301-1 du Code de la santé publique, l'IPA | |
| globales liées à la | participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par | |
| <u>fonction</u> | le médecin. La conduite diagnostic et les choix thérapeutiques sont définis par ce médecin dans les conditions présentes aux articles R. 4301-2 à R. 4301-7 et D. 4301-8 du Code de la santé publique | |
| | L'IPA apporte son expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. | |
| Activité clinique | Protocoliser avec les médecins volontaires du territoire de la CPTS Conduire un entretien avec le patient et effectuer l'anamnèse Evaluer cliniquement le patient dans son ensemble Recueillir, interpréter et synthétiser les données issues de l'examen clinique et paraclinique Prescrire et évaluer les bilans paracliniques de suivi Renouveler, ou adapter les posologies des traitements Alerter le médecin de toutes situations identifiées à risque | |

| • | Coordonner, de concert avec le médecin, la mise en œuvre des traitements Planifier et coordonner le suivi du patient Coordonner de concert avec le médecin la prise en charge globale Coordonner la mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique Tracer l'activité dans le dossier patient Adapter avec chaque médecin les modalités ou protocoles |
|---|---|
| • | Adapter avec chaque médecin les modalités ou protocoles régulièrement |
| • | Participer aux actions de la CPTS |

| | Profil recherché |
|--------------|--|
| Savoir-être | Être disponible et réactif Être autonome et force de proposition Savoir travailler en équipe et rendre compte de ses actions Savoir s'adapter aux publics et aux situations rencontrées Savoir remonter les données de son activité Être disponible environ 5 soirs par an pour des réunions |
| Savoir-faire | Respecter le secret professionnel, la confidentialité Animation de réunion, d'évènements de communication et de prévention / dépistage en milieu médical et paramédical et dans les lieux publics Utiliser les outils pack office et les outils de numériques de communication Détecter les situations à risque et orienter les personnes vers une prise en charge adaptée. |

| Conditions de travail | | |
|-----------------------|---|--|
| Horaires | 17h / semaine | |
| Lieu de travail | Héricourt, déplacements sur le territoire | |

| Rémunération et avantages | | |
|---------------------------|--|--|
| <u>Rémunération</u> | A partir 1350 € net / mois, à négocier selon profil. | |
| Avantages | Récupération du temps Horaires adaptables en fonction du profil Convention fondation arc-en-ciel si salarié du CMPR Accord de branche santé si salarié de la CPTS | |